

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2014****Compte-rendu de réunion****Présents :**

Moïse CARON (Maire)	Henri VENTROUX (Adjoint)	Marie-France DULYSSE (Adjointe)
Jackie WITZ (Adjoint)	Valérie LE CORRE	Laurent BESNARD
Liliane MARSAC	Gérard VINAY	Daphné PERROT
Thierry HECTOR	Anne-Marie CHOURAQUI	Yannick CAILLET
Claudine LECLERE	François MINEAU	

**Excusée :**

Marie-Jos LIGIER (1<sup>ière</sup> adjointe) : procuration a été donnée à Marie-France DULYSSE.

Compte rendu soumis à validation par : Yannick CAILLET

**PREAMBULE**

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20h40. Elle a été levée à 23h30

Le maire demande à Yannick, qui accepte, d'assurer le secrétariat de ce conseil.

Marie-France dispose de la procuration de Marie-Jos. 15 voix s'expriment donc lors des votes en séance.

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

- I. Constitution des commissions
- II. Divers

**I. CONSTITUTION DES COMMISSIONS**

L'objectif principal de cette séance de conseil municipal a été de confirmer le nombre de commissions et les siègés. Quelques précisions ont été apportées par le maire :

1. Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions.
2. Les conseillers peuvent participer à des commissions autres que celles où ils sont membres, mais n'auront alors pas droit de parole
3. Seuls les membres du conseil municipal peuvent siéger aux commissions. Aucune personne extérieure ne peut donc être membre. Toutefois, chaque commission reste libre de faire appel, de manière ponctuelle, à des connaissances extérieures (experts, professionnels, etc.). Pour cela les 2/3 des membres de la commission devront accepter la constitution d'un « conseil consultatif ».
4. Les commissions n'ont pas pouvoir de décision. Elles étudient et analysent des sujets sur lesquels elles formalisent des avis, des orientations qui sont présentées en Conseil Municipal pour délibération.
5. Le vote des vice-présidents se fera à bulletins secret.
6. Chaque conseiller doit être représenté au moins une fois en commission.
7. Le délai d'une journée franche pour convoquer les commissions constituées afin qu'elles puissent élire leur vice-président(e) ne sera pas respecté,

Le maire demande l'accord à l'ensemble du conseil pour que la désignation des commissions se fasse par vote à mains levées :

Contre	0
Abstention	0
<b>Pour</b>	<b>15</b>

Les conseillers ont également adopté les points suivants soumis à leur vote:

**Nombre total de commissions : 11**

Contre	0
Abstention	0
<b>Pour</b>	<b>15</b>

**Dérogação à la journée Franche\* :**

Contre	0
Abstention	0
<b>Pour</b>	<b>15</b>

\* La journée franche consiste à laisser aux conseillers 24h pour désigner le vice-président de chacune des commissions.

L'ensemble des conseillers étant présents, et Marie-France disposant du pouvoir de Marie-Jos, chaque vice-président(e) de commission a été élu(e) en bulletin secret par les membres des différentes commissions. De plus les membres des commissions FINANCES et URBANISME/LOGEMENT ont validé en séance le fait que seule Marie-Jos se présentait à la vice-présidence de ces 2 commissions. Marie-France DULYSSE a donc également pu utiliser la pouvoir de Marie-Jos pour la nomination de la vice-présidente des commissions FINANCES et URBANISME/LOGEMENT.

**En gras souligné, le(la) vice-président(e) élu(e) en bulletin secret par les membres de la commission**

FINANCES	URBANISME ET LOGEMENT	BÂTIMENTS COMMUNAUX	VOIRIE - ENTRETIEN - SECURISATION
<p><b>Marie-Jos LIGIER</b> Anne-Marie CHOURAQUI Valérie LE CORRE Claudine LECLERE Liliane MARSAC Gérard VINAY</p>	<p><b>Marie-Jos LIGIER</b> Laurent BESNARD Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Thierry HECTOR Valérie LE CORRE Gérard VINAY</p>	<p><b>Jackie WITZ</b> Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Claudine LECLERE François MINEAU Henri VENTROUX</p>	<p><b>Henri VENTROUX</b> Laurent BESNARD Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Claudine LECLERE Jackie WITZ</p>
<p><i>Marie-Jos a été élue vice-présidente à l'unanimité des membres de la commission.</i></p>	<p><i>Marie-Jos a été élue vice-présidente à l'unanimité des membres de la commission.</i></p>	<p>Jackie a été élu vice-président, au 2<sup>nd</sup> tour à la majorité absolue avec 4 voix ; contre 2 pour Henri.</p>	<p>Henri a été élu vice-président, au 1<sup>er</sup> tour à 4 voix pour ; contre 2 pour Jackie. Référents sécurité : Henri et Yannick <b>(1)</b></p>

**(1) Sur proposition du maire, Yannick accepte d'être référent pour les sujets informatiques et Henri et Yannick acceptent d'être référents pour tout ce qui doit l'être au niveau de la préfecture concernant les caméras de surveillance.**

SCOLAIRE & PERISCOLAIRE	INFORMATION & COMMUNICATION	PATRIMOINE - AMENAGEMENTS EXT - EMBELLISSEMENT	ANIMATIONS - CEREMONIES - RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS
<p><b>Marie-France DULYSSE</b> Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Thierry HECTOR Valerie LE CORRE Liliane MARSAC Gérard VINAY</p>	<p><b>Claudine LECLERE</b> Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Valérie LE CORRE Daphné PERROT Henri VENTROUX Gérard VINAY</p>	<p><b>Jackie WITZ</b> Thierry HECTOR Claudine LECLERE Liliane MARSAC Daphné PERROT Henri VENTROUX</p>	<p><b>Marie-France DULYSSE</b> Anne-Marie CHOURAQUI Claudine LECLERE Daphné PERROT Jackie WITZ</p>
<p>Marie-France a été élue vice-présidente à l'unanimité des membres de la commission.</p>	<p>Claudine a été élue vice-présidente, au 1<sup>er</sup> tour à la majorité absolue avec 4 voix pour ; contre 3 pour Gérard.</p>	<p>Jackie a été élu vice-président à l'unanimité des membres de la commission.</p>	<p>Marie-France a été élue vice-présidente à l'unanimité des membres de la commission.</p>

EAUX - ASSAINISSEMENT - EAUX PLUVIALES ET ADDUCTION
<b>Henri VENTROUX</b> Thierry HECTOR François MINEAU Jackie WITZ
Henri a été élu vice-président à l'unanimité des membres de la commission.

REVISION DES LISTES ELECTORALES
<b>Liliane MARSAC</b> Laurent BESNARD Marie-France DULYSSE Thierry HECTOR Jackie WITZ
Liliane a été élue vice-présidente à l'unanimité des membres de la commission.

CIMETIERE
<b>Marie-France DULYSSE</b> Marie-Jos LIGIER Henri VENTROUX
Marie-France a été élue vice-présidente à l'unanimité des membres de la commission.

### Les autres conseils :

CONSEIL COMMUNAL D'AIDE SOCIAL (CCAS)
Marie-Jos LIGIER Marie France DULYSSE Anne-Marie CHOURAQUI Valérie LECORRE
<b>Nota</b> : 4 personnes du conseil dont le président + 4 personnes extérieures. Si une 5 <sup>ème</sup> personne extérieure se présente, il faudra alors rajouter 1 membre du conseil.

IMPÔTS
Marie-Jos LIGIER Marie-France DULYSSE Jackie WITZ Valérie LECORRE Liliane MARSAC
<b>Nota</b> : Marie-Jos est le représentant du maire. Parmi les 4 autres membres proposés, un tirage au sort sera fait par le centre pour identifier 1 seul membre du conseil et 1 titulaire dans cette commission.

SYNDICAT DE VOIRIE
Henri VENTROUX Jackie WITZ
<b>Nota</b> : Houlbec-Cocherel compte 22,418 km de voirie (hors départementale). Des 11 communes, nous sommes la 1 <sup>ère</sup> contributrice en terme de budget (21%) devant St Just et La Chapelle Réanville. Nous pourrions donc légitimement envisager la présidence de ce syndicat.

SYNDICAT DES COLLEGES
Valérie LE CORRE ( <b>Titulaire</b> ) Gérard VINAY ( <b>Titulaire</b> ) Anne-Marie CHOURAQUI (suppléante) Daphné PERROT (Suppléante)

SYNDICAT DE LA RIVIERE D'EURE
Yannick CAILLET ( <b>Titulaire</b> ) Claudine LECLERE ( <b>Titulaire</b> ) Laurent BESNARD (Suppléant)

SIEGE INTERSYNDICAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE
Moïse CARON Henri VENTROUX

## II. DIVERS

### 1. Budget :

Le budget primitif doit être voté au plus tard le 30 avril 2014, pour cela le conseil se réunira le 23/04 à 20h30 en présence du percepteur invité pour explications. La commission finances pourra, par la suite, se réunir afin d'en étudier, ligne par ligne, les éléments composant les dépenses et recettes. Les commissions devront, quant à elles analyser leur besoins respectifs en matières de dépenses et devront les proposer en délibération lors des conseils municipaux. Une formation des conseillers sera proposée sur le budget (avec une attention toute particulière aux membres de la commission Finances.

### 2. Permanences du maire à la mairie

4 jours de 19h30 à 20h30, le 5<sup>ème</sup> jour (reste à identifier) sera un point hebdo entre le maire et ses adjoints.  
Samedi matin : 09h00 – 12h00.

---

## RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : **23/04/2014 à 20h30** (OdJ : vote du budget primitif)